

20231228 Mediapart

<https://www.mediapart.fr/journal/international/281223/migrations-un-debat-europeen-escamote>

[Europe](#) Analyse

Migrations : un débat européen escamoté

Alors que la France adoptait la loi immigration, l'UE trouvait, au même moment, un accord sur cinq règlements pour durcir les passages aux frontières. Mais tout s'est déroulé, dans un débat français en vase clos, comme si les textes européens n'existaient pas.

[Ludovic Lamant](#)

28 décembre 2023 à 17h45

Dans les heures qui ont suivi l'adoption de [la loi immigration](#) à Paris, deux présidents français, l'un retraité, l'autre en exercice, ont pris la parole le même jour, le 21 décembre. Et les deux ont fait référence à un autre texte sur l'immigration - un « [pacte](#) » [européen](#) dans les tuyaux à Bruxelles depuis 2020 et qui, hasard du calendrier, a fait l'objet d'un accord vingt-quatre heures après le vote de l'Assemblée nationale.

Mais François Hollande et Emmanuel Macron n'ont pas la même lecture de la situation.

[Au micro de France Inter](#), François Hollande a ainsi défendu l'accord intervenu sur cinq règlements à Bruxelles dans la nuit du 19 au 20 décembre, pour mieux critiquer le contenu du texte voté par l'Assemblée nationale. « *Le vrai texte sur l'immigration, celui dont on n'a pas parlé, celui qui n'a pas fait débat, il n'était pas dans l'enceinte du Parlement ces derniers jours, il est à Bruxelles [...]. Et là, il y a eu la mise en place de ce qu'on peut appeler un bouclier : pouvoir contrôler aux frontières celles et ceux qui arrivent, pouvoir les accueillir dignement, pouvoir raccompagner celles et ceux qui n'ont pas le droit à rester sur le territoire européen...* », a déclaré l'ancien dirigeant socialiste.



© Photomontage Armel Baudet / Mediapart avec AFP

François Hollande est allé jusqu'à parler des règlements européens comme d'un « *progrès pour la dignité* ». Quitte à ignorer, par exemple, l'analyse [beaucoup plus prudente](#) de l'eurodéputée PS Sylvie Guillaume, qui a été l'une des négociatrices des textes pour le groupe social-démocrate, et qui identifie de « *très sérieux points d'alerte* » dans le compromis final à Bruxelles.

Quelques heures plus tôt, dans [l'émission « C à vous »](#), Emmanuel Macron, lui, proposait la lecture inverse : si le texte français adopté à Paris est bon, c'est parce qu'il est le parfait « *complément* » du texte négocié à Bruxelles. Et le chef de l'État d'affirmer sans ciller que « *les décisions qui ont été prises ce matin par l'Europe [...] qui nous permettent de mieux protéger les frontières européennes [sont] nées sous la présidence française en début 2022* ».

En vérité, le « pacte » en chantier à Bruxelles a été lancé par une proposition de la Commission [dès septembre 2020](#). Quant à la présidence française de l'UE, de janvier à juin 2022, elle avait effectivement fait de cette batterie de textes l'une de ses priorités. Mais elle n'était pas parvenue, à l'époque, à régler les désaccords. Il a fallu attendre la présidence espagnole, en cours jusqu'au 31 décembre, pour obtenir un feu vert des trois institutions (Parlement, Commission et Conseil, l'institution qui porte la voix des capitales).

Des arènes française et européenne déconnectées

Aussi approximatives soient-elles, ces deux sorties présidentielles ont un mérite : elles ont souligné l'angle mort des débats français sur l'immigration depuis des mois. Sur les bancs du Sénat ou de l'Assemblée, comme dans les colonnes de la plupart des médias français (Mediapart compris, à [quelques exceptions près](#)), c'est à peine si l'on a évoqué cet ensemble de textes négociés en parallèle, à Bruxelles, sur des sujets pourtant très connexes. Comme si la France, pourtant membre de [l'espace Schengen](#), avait encore les moyens d'élaborer, en vase clos, une politique migratoire.

Résumé à très gros traits, le texte français, fruit de forts clivages politiques l'espace de quelques semaines, déplie une série de mesures répressives, censées rendre le territoire français moins attractif pour les migrant-es et mettre fin à un supposé « appel d'air ».

Point d'orgue d'un long travail de compromis au cours de plusieurs années, les cinq règlements européens, eux, reviennent à durcir un peu plus les passages aux frontières de l'UE, en révisant les règles d'identification des personnes migrantes aux frontières (le « *filtrage* ») ou encore en accélérant les procédures de retour, *via* la création de centres fermés proches des frontières.

Dans les rangs de la gauche au Parlement européen, des écologistes aux Insoumis, on insiste sur le fait d'imposer une même logique à Bruxelles et à Paris, par-delà les différences de méthode. Celle d'un « *funeste alignement* », selon les mots de l'eurodéputé écologiste David Cormand. « *Nous avons vu des deux côtés l'alignement des centristes et de la droite traditionnelle sur des idéologies et sur un imaginaire politique d'extrême droite* », insiste Cormand. « *L'UE dérive vers l'extrême droite* », s'inquiétait de son côté un groupe de députés LFI, dont l'ex-eurodéputé Manuel Bompard, dans un [communiqué](#) du 22 décembre.

*À Bruxelles, les sociaux-démocrates européens se sont assis sur leurs valeurs humanistes.
Damien Carême, député écologiste*

Mais ce qui surprend ici, c'est bien la déconnexion des débats entre les deux arènes, française et européenne. À ce jeu-là, l'[entretien](#) de Stéphane Séjourné dans « Questions politiques » (diffusée notamment sur France Inter), le 26 novembre, est un cas d'école. Les journalistes sur le plateau le bousculent, lui qui est pourtant eurodéputé, pour qu'il prenne position sur des options précises d'amendement du projet de loi sur l'immigration à l'Assemblée nationale : « *Vous êtes quand même le patron du parti présidentiel, on attend d'entendre ce que vous avez à dire sur ce sujet* », lui lance la journaliste Carine Bécard.

Mais lorsqu'il s'agit d'évoquer les règlements européens, les questions posées se sont beaucoup plus floues, comme si Séjourné devenait plus un expert de la chose bruxelloise qu'un responsable politique. L'enjeu du questionnement ne porte plus sur les amendements – même les plus conservateurs – mais sur la simple possibilité d'aboutir à un texte commun.

« *Vous avez bon espoir d'un accord ?* », lui demande-t-on. Réponse de l' élu libéral, à la tête du troisième groupe de députés au Parlement européen, qui peut dérouler sans encombre : « *J'espère qu'on arrivera à voter cette loi, pour démontrer que l'on agit, que l'on ne se voile pas la face.* »

Le texte en chantier à Bruxelles se trouve enfermé, depuis Paris, dans l'éternelle grille de lecture des pro- et anti-UE, qui empêche une politisation plus fine des débats et sape la construction de ponts avec le débat hexagonal.

Darmanin accusé de double discours

La difficulté de faire vivre des dossiers européens en France n'est pas neuve. Elle s'explique en partie par un sous-investissement récurrent de la plupart des médias français à Bruxelles – à l'exception des périodes de crise majeure dans l'UE – mais aussi par la formation très aléatoire de beaucoup d'élus français à des questions européennes parfois techniques.

Mais il existe aussi, pour David Cormand, une spécificité propre au sujet migratoire, électrique : « *Cette question est traitée uniquement sous l'angle de son instrumentalisation à des fins de politique nationale. Lorsque l'on débat en France de transition verte, il y a tout de même de vagues références qui sont faites aux discussions européennes [sur le Pacte vert - ndlr]. Mais le sujet de l'immigration n'est jamais abordé de manière pragmatique, rationnelle, il est sans cesse instrumentalisé.* »

Ce constat n'est pas uniquement désespérant pour les partisan·es les plus fervent·es de la construction européenne. L'eurodéputé écologiste Damien Carême, très critique des deux textes, à Paris et Bruxelles (« *une folie furieuse* »), juge que cette déconnexion produit aussi des effets politiques.

À lire aussi

[Politique migratoire : pourquoi l'Europe des clôtures est une impasse](#)

19 septembre 2023

D'après lui, elle a permis au ministre Gérard Darmanin de manœuvrer de manière plus fine qu'on ne le croit au cours des dernières semaines : « *Darmanin a su bien jouer sur les deux tableaux. Quand il a négocié son texte en France, il connaissait très bien, aussi, l'état de la négociation à Bruxelles, et il en a tiré profit. Il se targue maintenant d'avoir interdit le placement en rétention des enfants dans "son" texte [français]. Mais il sait très bien qu'au*

niveau européen, l'un des règlements adoptés prévoit que la détention sera permise pour des enfants à partir de 6 ans ! »

Damien Carême, qui reconnaît dans les deux textes la même logique d'une « Europe forteresse », dit encore : « *Le gros drame, à Bruxelles, c'est que les sociaux-démocrates, notamment les Allemands et les Espagnols [qui gouvernent à Madrid et Berlin – ndlr] ont accepté ce "deal". Ils se sont assis sur leurs valeurs humanistes.* » C'est ici l'une des différences avec le paysage politique français, où les député·es socialistes sont restés dans l'opposition au texte final.

À l'approche des européennes en juin 2024, où les questions migratoires seront une fois de plus centrales, cet épisode a valeur d'alerte. En tout cas pour celles et ceux qui espèrent débattre de véritables sujets européens dans la campagne, sans se laisser enfermer dans des enjeux strictement nationaux, les yeux rivés sur le score du RN le soir du 9 juin prochain.

[Ludovic Lamant](#)